

Nouveautés dans
le monde de la
propreté

Actualités chez votre
prestataire Netto
Décor Propreté

Conseils et astuces de
nettoyage pour tous au
quotidien

Depuis 1979

NETTO'NEWS

L'ACTU DE LA PROPRETÉ

NOS PRESTATIONS

Nettoyage intérieur

Contact & accompagnement :
Démarche et suivi de nos clients
Nos moyens humains

Foire aux questions :
Les plus fréquentes





NOS PRESTATIONS

Assurer le **bien-être** de vos employés commence par garantir un environnement **propre et sain**. Le nettoyage de vos bureaux est donc une priorité incontournable pour maintenir la productivité de vos collaborateurs. De plus, offrir une **expérience positive** à vos visiteurs et partenaires dès qu'ils franchissent vos portes est essentiel.



75%

Travaux contractuels



25%

Nettoyages spécifiques ou travaux exceptionnels



CHIFFRE D'AFFAIRES

NETTOYAGE EXCEPTIONNEL

- **Nettoyage** après sinistres et travaux
- Shampooing et **remise en état** des revêtements textiles (moquettes, tentures murales...), décapage et métallisation des sols
- **Travaux toute hauteur** en intérieur et extérieur
- **Démoussage** de façades, bardages, vitres & toitures en accès difficiles
- **Débarras, déblaiement** & tri sélectif, syndrome de Diogène
- **Entretien particulier** des monuments, sites touristiques et de loisirs.



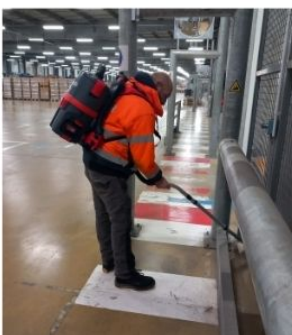
NOS PRESTATIONS

NETTOYAGE RÉGULIER

Nous avons diversifié nos activités de propreté dans différents secteurs d'activités :

Depuis 40 ans d'engagement et d'expertise, notre entreprise de nettoyage s'est forgée une réputation solide en tant que partenaire privilégié dans le domaine de l'entretien professionnel.

Forts de notre longue histoire et de notre expérience dans le domaine de la propreté, nous sommes fiers de nos expertises pour vous proposer des prestations contractuelles variées, adaptées aux exigences spécifiques de divers secteurs d'activités.



- Tertiaire (bureaux, bailleurs...)
- Grande Distribution et magasins
- Restauration
- Lieux publics et touristiques, monuments et bâtiments historiques
- Industries lourdes et légères
- Industries spécifiques (environnement contrôlé : pharmaceutique, agroalimentaire, etc.)
- Santé (Hôpitaux, cabinets médicaux, dentaires, pharmacies etc.)

CONTACT & ACCOMPAGNEMENT

DÉMARCHE DE CONTACT

Chaque client a un suivi personnalisé de son dossier et le commercial en charge se déplace rapidement sur place pour une estimation unique.

-  Appel ou demande de **devis** sur le site
-  Prise des **coordonnées**
-  **Rappel** d'un commercial dans les **48h**
-  Prise de **rendez-vous**



COMMENT NOUS VOUS ACCOMPAGNONS ?

- 1** Visite dans vos locaux et présentation d'une équipe adaptée à vos besoins
J-30
- 2** Ajustement avant le démarrage de la prestation (fiches de poste, analyse prévisionnelle des besoins à venir)
J-15
- 3** Présentation de l'organisation de démarrage à venir. Livraison des produits et du matériel dans vos locaux. Briefing final
J-7

- 4** Ouverture du chantier avec l'équipe dédiée à vos besoins (inspecteur de chantier, attaché commercial et les agents d'entretien)
Jour J
- 5** Point hebdo les 3 premières semaines (encadrement, qualité, axe d'amélioration éventuel de l'organisation du nettoyage)
J+7
- 6** Bilan sur le 1er mois d'activité 1er contrôle qualité périodique Facturation
J+28



Nos moyens humains en exploitation

Voici les différents domaines et missions des salariés chez Netto Décor Propreté.



Responsable d'Exploitation

Le responsable d'exploitation a pour missions d'optimiser le fonctionnement du chantier, d'encadrer les inspecteurs et leur apporter son soutien sur le plan de management et sur le plan technique. Il rencontre le client 1 à 2 fois par an avec l'inspecteur de chantiers.

Inspecteur / Inspectrice

L'inspecteur relie le site à l'agence par la coordination, le reporting, le recueil de vos demandes afin d'y apporter entière satisfaction. Il est le garant de la prise en compte de vos attentes, du respect de notre contrat par l'application du cahier des charges. Il a également pour missions d'organiser le chantier au quotidien, d'encadrer le personnel, de livrer les produits, de contrôler l'accomplissement du travail sur site. Les agents de propreté ainsi que les machinistes sont sous sa responsabilité.



Chef(fe) d'Équipe

Le chef d'équipe doit être à l'écoute et animer son équipe. Il contrôle l'application des règles d'hygiène et de sécurité, et la bonne utilisation des produits et matériels. Il veille à la propreté du local mis à notre disposition et l'entretien du matériel.

Machiniste

Le machiniste est un agent de nettoyage se servant d'outils spécifiques (Balayeuse, AutoLaveuse, Laveuse, Haute pression, etc.).



Agent(e) de Services

Les agents de services doivent effectuer les gestes techniques adaptés pour respecter le cahier des charges. Ils effectuent un autocontrôle de leurs prestations.

FAQ

01



"Comment sont calculés les coûts de vos services de nettoyage de locaux ?"

Pour établir nos estimations, nous tenons compte de vos besoins et de vos particularités :

- ♦ Taille et typologie de vos locaux (bureaux, usines, boutiques ...)
- ♦ Fréquentation et usagers de votre entreprise
- ♦ Équipements à nettoyer (mobilier, revêtement des sols, outils de travail...)
- ♦ Fréquences et horaires de passage des agents
- ♦ Technicité des méthodes de nettoyage et matériels à mettre en place
- ♦ Les services complémentaires dont vous avez besoin (vitrierie, gestion des déchets, shampooing moquette...)

02



"Dois-je gérer les produits et les machines moi-même ?"

Nous nous occupons de tout !

Nos prestations de services incluent :

- ♦ La gestion des commandes, des stocks et des approvisionnements en produits d'entretien en respectant les normes en vigueur
- ♦ Le matériel, machines et leur maintenance
- ♦ Le pilotage de la prestation, la gestion du personnel, la continuité des services en cas d'absence...

03



"Je suis déjà avec une entreprise de nettoyage, comment puis-je m'engager avec vous ?"

C'est possible pour cela 2 options se présentent :

- ♦ Attendre la fin de votre contrat de nettoyage avec votre prestataire actuel
- ♦ Résilier votre contrat de nettoyage en respectant l'éventuel préavis du prestataire en place

FAQ

04



"Que se passe t-il si un agent ou un manager est absent ?"

Notre système de pilotage des prestations assure la continuité de la gestion des services en cas d'absence d'un agent ou d'un manager.

Plusieurs possibilités sont alors envisagées :

- ♦ En cas d'absence prévue d'un agent : Le responsable clientèle en charge de votre entreprise, prévoit un remplaçant par avance qui assurera la prestation habituelle.
- ♦ En cas d'absence imprévue d'un agent : Le responsable clientèle est informé rapidement grâce à notre système de pointage connecté. Il recherche un remplaçant disponible au plus vite pour assurer la prestation le temps de l'absence de l'agent titulaire ou grâce à nos agents polyvalents qui sont véhiculés afin de limiter le turn-over sur votre site.
- ♦ En cas d'absence d'un manager (prévue ou imprévue) : Nos responsables clientèle travaillent en binôme. De cette façon, le remplacement se fait par un collègue formé et informé pour agir sur votre site ou le Directeur d'exploitation prend le relai afin de palier à cette absence.

05



"Qu'est-ce que la reprise ou le transfert du personnel ?"

Les entreprises de propreté sont soumises à la réglementation de reprise du personnel qui consiste à garantir l'emploi des agents de propreté en place sur les sites des nouveaux clients. Concrètement, lorsque vous changez de prestataire de nettoyage, l'entreprise dite "entrante" s'engage à employer les agents de nettoyage de l'entreprise "sortante". Cette disposition a pour objectif de pérenniser l'emploi de nos professions et d'assurer la continuité des services entre deux prestataires.

Elle s'applique sous les conditions suivantes :

- ♦ L'agent justifie d'une ancienneté de plus de 6 mois sur le site du client
- ♦ Il effectue plus de 30% de son temps de travail sur le site
- ♦ Il est en CDI ou en CDD de remplacement sous des termes équivalents
- ♦ Il n'est pas absent depuis 4 mois ou plus avant la reprise (or congé maternité)

Pour chaque début de contrat, nos équipes étudient avec vous et les agents, toutes ces modalités afin de répondre à ces obligations légales.